



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE
LISTE DES DOCUMENTS



Court séjour (moins de 90 jours) – Parent d'un enfant français

Vous allez en France pour rendre visite à votre enfant français mineur et vous ne séjournerez pas plus de 90 jours. Vous devrez fournir une preuve de nationalité française de votre enfant.

O = Document original

C = Photocopie

T = Traduction

Y = Obligatoire

Notes	Documents	O	C	T
	<p>Une photo d'identité, récente et aux normes</p> <p>En couleur, 3.5 cm x 4.5 cm sur fond blanc uni, prises dans les 6 mois passés. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ. Cabine automatique de photo est disponible au centre. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique Services à valeur ajoutée.</p>	Y		
	<p>Formulaire de demande de visa Schengen court séjour</p> <p>Le demandeur peut télécharger et remplir le formulaire en cliquant « Liens et téléchargements ». Le formulaire peut également être rempli en ligne et imprimé après l'enregistrement sur notre site.</p> <p>Important:</p> <p>1. Langue: Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français.</p> <p>2. Signature: Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur. La signature d'un représentant n'est pas valide.</p> <p>1) La signature doit être identique à la signature figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration.</p> <p>2) Formulaire Schengen: Veuillez signer dans le champ No. 37 ainsi que le dernier champ du formulaire.</p> <p>3) Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: Le formulaire doit être signé par un parent ou un tuteur légal. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur.</p> <p>Merci d'indiquer également "père"/"mère"/"tuteur légal" à côté de la signature.</p> <p>Nous suggérons que les deux parents signent sur le formulaire Schengen et la lettre de procuration, dans la mesure du possible.</p>	Y		
<p>Uniquement requis pour les personnes qui demandent un visa pour les DROM-CTOM</p>	<p>Questionnaire complémentaire à une demande de visa Schengen</p> <p>Notes :</p> <p>1. Modèle de formulaire : Questionnaire complémentaire à une demande de visa Schengen</p> <p>2. Langues: Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français.</p> <p>3. Signature:</p> <p>1) Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur de 18 ans ou plus. La signature doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration. La signature d'un représentant n'est pas valide.</p> <p>2) Veuillez signer dans le dernier champ du formulaire.</p> <p>3) Pour le demandeur mineur (âgé de moins de 18 ans à la date du dépôt de la demande):</p>	Y		

LISTE DES DOCUMENTS

Notes	Documents	O	C	T
	Le formulaire doit être signé par un parent ou un gardien légal, avec une mention "père"/ "mère"/ "tuteur légal" à côté de la signature. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur .			
Uniquement pour les ressortissants non-Chinois	Permis de résidence chinois Un demandeur étranger doit être titulaire d'un Permis de résidence chinoise d'une durée de validité de 6 mois ou plus ou un permis de résidence permanente. Le titulaire d'un visa chinois à une seule entrée ou à entrées multiples n'est autorisé à demander qu'un visa de transit aéroportuaire.	Y	Y	
	Réservation d'avion aller-retour de Chine		Y	
Obligatoire si salarié ou profession indépendante	Lettre de l'employeur Lettre de l'employeur en anglais ou en chinois avec une traduction en anglais sur papier à en-tête, avec sceau, signature, date et indiquant clairement l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur de la société, le nom et la fonction du signataire, le nom du demandeur, sa fonction, son salaire et son ancienneté dans l'entreprise, confirmation de la position après le retour, le motif de la visite, les conditions de prise en charge et l'autorisation d'absence. La traduction est obligatoire si la lettre n'est pas rédigée en français ou en anglais.	Y		Y
Obligatoire si salarié ou profession indépendante	Copie scellée du K-bis ou de la licence de l'organisme ou du certificat de responsabilité légale d'une institution (ou tout autre certificat ayant la même fonction Non requis pour les personnes travaillant en freelance.	Y		
Obligatoire si étudiant	Certificat d'études ou diplôme Doit être délivré par votre établissement scolaire pour préciser votre classe et le nombre de jours accordés par votre établissement. Doit contenir l'adresse, le contact et le sceau officiel de votre établissement ainsi que le nom, la fonction et la signature d'un responsable.	Y	Y	
Obligatoire si retraité(e)	Carte ou certificat de retraite	Y	Y	
	Relevé bancaire couvrant les trois derniers mois (hors relevé de carte de crédit) Pour les mineurs ou les personnes sans emploi, vous pouvez également fournir les revenus d'un parent ou du conjoint. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.	Y		
Obligatoire si étudiant	Carte d'étudiant Non requis pour les écoliers	Y	Y	
	Carte d'identité du ressortissant français		Y	
	Justificatif d'hébergement Veuillez fournir un des documents suivants correspondant aux critères ci-dessous: 1. Attestation d'accueil originale établie par la mairie de résidence de l'accueillant couvrant la période de séjour envisagée, si vous serez logé(e) par l'accueillant. 2. Ou photocopies de votre titre de propriété ou de votre bail de location d'un logement en France. 3. Autres cas : lettre explicative.	Y		



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE
LISTE DES DOCUMENTS



Notes	Documents	O	C	T
	<p>Assurance</p> <p>1. L'assurance voyage doit:</p> <p>* Etre valable pour l'espace Schengen si vous demandez un visa de court séjour Schengen</p> <p>* Etre valable pour la France si vous demandez un visa de long séjour</p> <p>* Etre valable pour les DROM/CTOM selon votre itinéraire</p> <p>2. L'assurance doit couvrir l'ensemble des frais médicaux à hauteur de 30.000 Euro (environ 300.000 RMB)</p> <p>3. L'assurance doit couvrir le premier séjour prévu dans l'espace Schengen. (Cette disposition ne dispense pas les titulaires de visa de l'obligation de présenter une telle assurance à chacun de leurs voyages ultérieurs, comme précisé dans le formulaire de demande). Merci de noter que les titulaires de visa de l'obligation de présenter une telle assurance à chacun de leurs voyages.</p> <p>Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p>	Y	Y	
	Acte de naissance de l'enfant français établi par l'autorité française	Y	Y	
	Tout document attestant de la résidence en France de l'enfant français		Y	
	<p>Justificatifs de prise en charge financière de l'enfant français par le parent</p> <p>Déclaration de revenus, relevés bancaires, reçus de virements d'argent et tout autre document probant.</p>		Y	
	<p>Passeport</p> <p>Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 3 mois au-delà de la date d'expiration du visa sollicité. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages vierges portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Le passeport doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p> <p>Photocopie des 5 premières pages contenant les informations, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.</p>	Y	Y	
	<p>Anciens passeports</p> <p>Obligatoire si vous êtes en possession d'un ou plusieurs anciens passeports.</p> <p>Photocopies des 5 premières pages de tous les anciens passeports, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.</p>	Y	Y	
	<p>Lettre de procuration pour la demande de visa /le retrait du passeport</p> <p>Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne. Cliquez ici pour télécharger le modèle.</p> <p>Important:</p> <p>1. La signature figurant sur la lettre de procuration doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur le formulaire Schengen. La lettre de procuration doit être remplie entièrement, aucune correction ultérieure n'est autorisée.</p>	Y		



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE
LISTE DES DOCUMENTS



Notes	Documents	O	C	T
	<p>2. La lettre est nominative et individuelle. Le représentant doit présenter une lettre unique pour chaque demande.</p> <p>3. Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: La lettre de procuration doit être signée par un parent ou un tuteur légal. Un adulte peut être autorisé d'accompagner le mineur lors du dépôt du dossier et la prise d'empreintes (autorisation sur papier libre avec photocopie des passeports des parents).</p> <p>Veillez noter que:</p> <p>(1) La procuration doit être impérativement signée par un tuteur légal. La personne déléguée n'est pas autorisée à la signer.</p> <p>(2) La comparution personnelle n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.</p> <p>La lettre de procuration n'est pas exigée si un parent dépose le dossier de son enfant mineur, néanmoins il doit fournir les justificatifs prouvant le lien de filiation avec l'enfant.</p>			
	<p>Carte d'identité ou passeport du représentant</p> <p>Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne.</p>	Y	Y	